

même, ce soir, une copie de chacune des conventions pour me permettre d'en prendre une et de dire ce qu'elle exige, la construction de la route, le genre de route, le montant total, etc.; mais je n'ai pas ce renseignement ici et il m'est absolument impossible de donner une réponse ce soir. Pour ce motif, j'ai proposé de laisser le crédit en suspens. La prochaine fois, j'aurai tous les renseignements et je ne demanderai pas l'adoption du crédit avant que chaque député ait le renseignement qu'il désire.

M. CANNON: Le ministre dit: "Mes fonctionnaires auraient dû avoir le renseignement ce soir." Le ministre rejette le blâme sur ses fonctionnaires. Je désire vous rappeler, monsieur le président, et par votre intermédiaire, rappeler au ministre que cette discussion n'a pas commencé ce soir; elle a commencé cet après-midi, et dès le début de l'après-midi j'ai demandé au ministre des renseignements au sujet de plusieurs routes. J'ai demandé des renseignements sur les conventions et à aucun moment de la discussion de cet après-midi le ministre n'a offert de laisser le crédit en suspens ni il n'a blâmé ses fonctionnaires pour ne pas avoir le renseignement que je demandais. A ma surprise, ce soir, quand souffle la tempête, non pas de ce côté, mais en face, le ministre fait volte-face, blâme les fonctionnaires qui ne peuvent pas répondre et dit: "Laissons le crédit en suspens." L'attitude prise par le ministre n'est juste ni envers les fonctionnaires ni envers le pays. Si le ministre n'avait pas le renseignement cet après-midi, il avait tout le temps pendant l'ajournement de se le procurer et il aurait dû l'apporter ce soir. Mais voyant qu'un membre de l'opposition avait demandé le renseignement, le ministre n'a pas jugé bon de l'apporter. Maintenant que ses partisans demandent exactement les mêmes renseignements que je demandais, le ministre dit: "Vous avez parfaitement le droit d'avoir ce renseignement, et tant que vous ne l'aurez pas, le crédit restera en suspens." J'espère qu'à l'avenir le ministre traitera les deux côtés de la Chambre avec la même justice et qu'il donnera la même réponse, que la demande d'informations vienne de la gauche ou de la droite.

L'hon. M. REID: Je dois dire que mes fonctionnaires, pendant l'ajournement, sont allés au département et ont essayé d'obtenir tous les renseignements qu'ils ont pu se procurer. Ils n'ont pas pu avoir tous les renseignements que je désirais dans cette in-

tervalle. Nous avons essayé d'avoir le renseignement, mais nous n'avons pas pu nous le procurer.

M. CANNON: Alors, pourquoi le ministre n'a-t-il pas réservé le crédit au commencement de la séance?

M. LALOR: Quand le ministre aura les renseignements au sujet des routes, voudra-t-il nous donner une information au sujet de l'honorable M. Biggs, ministre des travaux publics dans la province d'Ontario? Je ne peux pas certifier l'exactitude de la nouvelle, mais on dit qu'il a construit une route depuis la grande route jusqu'à sa ferme, jusqu'à sa porte. Payons-nous pour cette partie de la route?

M. STEWART (Hamilton): Oui, c'est une route du Gouvernement.

(Le crédit est réservé.)

Wagons du Gouverneur général, service, réparations et modifications, \$10,000.

L'hon. M. REID: C'est un crédit annuel pour payer les réparations de ces wagons, modifications et service.

M. DENIS: Combien y a-t-il de wagons?

L'hon. M. REID: Il y en avait trois, mais l'un a été détruit par le feu l'an dernier.

M. CANNON: L'an dernier, le crédit était de \$17,000. Cette année, il est de \$10,000. Quelle est la raison de cette réduction?

L'hon. M. REID: Il n'y a cette année que deux wagons au lieu de trois l'an dernier. L'an dernier, nous avons dû aussi faire des réparations extraordinaires.

M. CANNON: Alors, si nous brûlons un autre wagon cette année, nous pourrions réduire le crédit de l'an prochain à \$7,000. Essayons d'en brûler un. Le ministre veut-il avoir l'obligeance de dire au comité où on a acheté ces wagons et à quel prix?

L'hon. M. REID: On en a acheté deux au C.P.R., il y a environ dix ans. C'étaient les wagons utilisés quand le roi actuel était...

M. JACOBS: Nous aurons dépensé depuis deux ans \$27,000 pour ces wagons.

J'incline à croire que ce sont des wagons de chemin de fer et non pas des automobiles, bien qu'il n'y ait rien ici qui nous donne le moindre indice de quoi il s'agit.

(L'item est adopté.)

Prêt ne dépassant pas \$50,000,000.00, remboursable sur demande avec intérêt aux taux de six pour cent par année, payable semestriellement, à affecter (lorsque les sommes disponibles pro-